

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05139

Numéro SIREN : 809 429 053

Nom ou dénomination : ESTHER

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt 19466

Brigitte NEHLIG

Commissaire aux Comptes
23 rue du Château
92250 LA GARENNE COLOMBES

IN EXTENSO PROVENCE

Représentée par Cédric BURGUIERE
Commissaire aux Comptes
42 rue de Ruffi
13003 MARSEILLE

ESTHER

Siège social : 44, avenue Georges Pompidou – 92300 LEVALLOIS-PERRET
Société par Actions Simplifiée au capital de 28 471 200 €
RCS NANTERRE 809 429 053

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'Assemblée générale de la société ESTHER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESTHER relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2020 s'établit à 27 679 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité estimée selon les modalités décrites dans le paragraphe 2.2 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la société et à revoir les calculs effectués, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner le processus d'approbation de ces estimations par la direction.

- Les paragraphes 2.6 et 6.7 de l'annexe précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, provisionnés pour un montant de 795 milliers d'euros au 30 septembre 2020. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes.

Nos travaux ont principalement consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Garenne Colombes et à Marseille, le 9 février 2021

Les Commissaires aux Comptes



Brigitte NEHLIG



IN EXTENSO PROVENCE
Représentée par Cédric BURGUIERE



GCC | ENSEMBLE
AUTREMENT

ESTHER SAS

***44, Avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS PERRET***

SAS - Sté par actions simplifiée au capital de 28 471 200 Euros

RCS 809429053 Nanterre – TVA FR 35 809 429 053

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

VDEF

I. BILAN AU 30/09/2020

A. Bilan Actif

Rubrique	Note	Montant brut	Amort.&Prov.	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		27 678 845		27 678 845	27 678 845
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					1 428 186
Autres immobilisations financières		3 190		3 190	3 190
ACTIF IMMOBILISE	3.1	27 682 035		27 682 035	29 110 221
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances, acomptes versés sur commandes					
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	3.2	895 811		895 811	258 963
Autres créances	3.2	3 811 438		3 811 438	608 561
Capital souscrit et appelé, non versé					
TRESORERIE					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3.3	369 819		369 819	1 269 156
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT		5 077 067		5 077 067	2 136 680
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		32 759 102		32 759 102	31 246 901

B. Bilan Passif

Rubriques	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 28 471 200)		28 471 200	28 471 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		151 151	99 977
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)			
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)			
Report à nouveau		2 372	2 059
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		881 658	1 023 461
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		97 365	87 628
CAPITAUX PROPRES	4.1	29 603 745	29 684 326
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		795 203	704 342
PROVISIONS	4.2	795 203	704 342
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 694	47 650
Dettes fiscales et sociales		2 239 689	750 583
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		79 771	60 000
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES	4.3	2 360 154	858 233
Écart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		32 759 102	31 246 901

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2020

Rubriques	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 318 094	51 229	2 369 323	2 443 970
CHIFFRE D'AFFAIRES NET 5.1	2 318 094	51 229	2 369 323	2 443 970
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			22 343	60 013
Autres produits			3 505	4
PRODUITS D'EXPLOITATION 5.2		5.2	2 395 172	2 503 987
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 259	5 394
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			333 935	373 379
Impôts, taxes et versements assimilés			23 267	8 126
Salaires et traitements			1 062 529	888 902
Charges sociales			424 226	567 577
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			90 887	
Autres charges			18	48 021
CHARGES D'EXPLOITATION			1 939 121	1 891 400
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
RESULTAT D'EXPLOITATION			456 051	612 587
PRODUITS FINANCIERS			655 108	653 599
Produits financiers de participations			584 000	584 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			26 730	68 186
Autres intérêts et produits assimilés			44 378	743
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				670
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 596	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 596	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER 5.3		5.3	653 512	653 599
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 109 563	1 266 186
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			9 736	19 473
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			9 736	19 473
RESULTAT EXCEPTIONNEL 5.4		5.4	(9 736)	(19 473)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			218 169	223 252
TOTAL DES PRODUITS			3 050 280	3 157 586
TOTAL DES CHARGES			2 168 623	2 134 125
BENEFICE OU PERTE			881 658	1 023 461

III. ANNEXE

1	- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6
2	- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	6
2.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	6
2.2	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7
2.3	CRÉANCES ET DETTES	7
2.4	TRÉSORERIE	7
2.5	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7
2.6	PROVISION POUR INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE	7
2.7	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....	8
2.8	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	8
3	- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9
3.1.	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9
3.2.	ETAT DES CRÉANCES	9
3.2.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.2.2	<i>Créances clients et autres créances</i>	10
3.2.3	<i>Créances sur les entreprises liées</i>	10
3.3.	TRÉSORERIE ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	10
4	- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	11
4.1.	CAPITAUX PROPRES.....	11
4.2.	ETAT DES PROVISIONS	11
4.2.1	<i>Provision pour risques et charges</i>	11
4.2.2	<i>Provisions règlementées</i>	12
4.3.	ETAT DES DETTES	12
4.3.1	<i>Etat des échéances des dettes</i>	12
4.3.2	<i>Dettes sur les entreprises liées</i>	12
4.3.3	<i>Charges à payer</i>	13
5	- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
5.1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	14
5.2.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14
5.3.	RÉSULTAT FINANCIER.....	14
5.4.	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....	15
5.5.	Impôt sur les Bénéfices.....	15
6	- INFORMATIONS DIVERSES	16
6.1.	INTÉGRATION FISCALE.....	16
6.2.	IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE.....	16
6.3.	EFFECTIF MOYEN	16
6.4.	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	16
6.5.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	17
6.6.	ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN.....	17
6.6.1	<i>Engagements donnés</i>	17
6.6.2	<i>Engagements reçus</i>	17
6.6.3	<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	17
6.7.	ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	17

1 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Cet exercice a été frappé et donc impacté par la crise sanitaire liée à la Covid 19.

Cet évènement marquant peut être considéré comme un cas de force majeure de par son caractère imprévisible, irrésistible, exogène et non maîtrisable.

En application des décisions gouvernementales, les activités des filiales du Groupe ont été totalement arrêtées à compter du 17 mars 2020 pour ne reprendre que progressivement à compter de fin avril dans le meilleur des cas dès lors que les mesures de protections sanitaires adaptées ont pu être mises en place sur chacun de nos sites de production afin de préserver la santé de nos équipes sur nos chantiers ainsi que celle de nos parties prenantes.

La reprise de nos activités a été complète début juillet.

Nous avons immédiatement mis en œuvre des mesures afin de préserver notre entité et ses filiales, tel que notamment la sollicitation et l'obtention pour la filiale GCC SAS d'un prêt Atout BPIFrance (15 M€) et d'un PGE (45 M€) à titre de précaution et qui sont gérés par HGCC.

Inévitablement et malgré les mesures prises, la perte de Chiffre d'Affaires a engendré forcément une sous couverture de nos coûts de structures et frais généraux qui impacte nos résultats, sans conséquence néanmoins sur l'évaluation des filiales.

La société ESTHER a été remboursée en date du 31 décembre 2019 du prêt accordé à la société EDELIS l'an passé d'un montant de 1360 000 € en principal.

2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société ont été établis en conformité avec le règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

2.1 Immobilisations Incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés en fonction des taux d'amortissement généralement admis, suivant le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement, correspondant à leur durée d'utilisation, sont les suivantes :

Immobilisations Incorporelles & Corporelles	Durée
Logiciel	1 à 5 ans
Constructions	15, 20 ou 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 8 ans
Install. générales agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	4 à 10 ans

2.2 Immobilisations Financières

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition, incluant les frais annexes.

Le coût d'acquisition comprend, le cas échéant, l'estimation du complément de prix à verser suivant les termes du protocole de cession lorsque son versement est jugé probable.

Dans le cadre du financement partiel d'achat de sociétés par la distribution d'un dividende exceptionnel, la valeur brute des titres est dépréciée à hauteur du montant dudit dividende. La valeur nette en résultant correspond au prix de revient des participations concernées.

Les provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre le prix de revient des titres et leur valeur d'utilité.

La Société privilégie la notion de rentabilité pour la détermination de la valeur d'utilité qui est estimée par capitalisation de la capacité d'autofinancement prévisionnelle selon la méthode du « discounted cash-flow » - DCF sur 5 ans.

2.3 Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées suivant les cours de change à la clôture.

Les créances font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de contentieux.

2.4 Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cas où la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition.

2.5 Provisions pour risques et charges

Les risques et charges sont évalués à chaque clôture, au regard des éléments disponibles et au meilleur de notre connaissance et de notre jugement.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

2.6 Provision pour Indemnité de Fin de Carrière

La société a constitué une provision pour Indemnité de Fin de Carrière, destinée à couvrir les engagements de retraite. La méthode de calcul utilisée pour l'évaluation de l'engagement est celle du prorata des droits au terme, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié ou de l'entreprise, et mise à la retraite.

2.7 Résultat Exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

2.8 Évènements Postérieurs à la Clôture

Aucun événement significatif n'a été porté à notre connaissance depuis la clôture de l'exercice.

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1. Immobilisations Financières

Tableau en valeur brute

Chiffres en Euros	Valeur Brute au 30/09/2019	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/09/2020	Provisions	Valeur Nette au 30/09/2020
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	27 678 845			27 678 845		27 678 845
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 431 376	26 730	1 454 917	3 190		3 190
TOTAL	29 110 221	26 730	1 454 917	27 682 035		27 682 035

3.2. Etat des Créances

3.2.1 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à **4 710 438 €** en valeur brute au 30/09/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres en Euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 190		3 190
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 190		3 190
ACTIF CIRCULANT :	4 707 248	4 707 248	
Clients	895 811	895 811	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	16 318	16 318	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	2 100	2 100	
Groupe et associés	3 761 000	3 761 000	
Débiteurs divers	32 021	32 021	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	4 710 438	4 707 248	3 190
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 360 000		

3.2.2 Créances clients et autres créances

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Créances clients et comptes rattachés	895 811		895 811	258 963
Autres créances (1)	3 811 438		3 811 438	608 561
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	4 707 248		4 707 248	867 524

(1) – Dont RRR à recevoir DE 32 021€

3.2.3 Créances sur les entreprises liées

Chiffres en Euros	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019
Créances clients et comptes rattachés	895 811	258 963
Autres créances	3 793 021	587 198
Total Groupe et Associés	4 688 832	846 161

3.3. Trésorerie et Valeurs Mobilières de Placement

Le montant des disponibilités inscrites en compte courant bancaire ordinaire est de **369 819** €uros.

4 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1. Capitaux Propres

Affectation des résultats de l'exercice 2019 :

Les comptes de l'exercice 2019 ont fait apparaître un résultat de **1 023 461 €**. Selon la décision de l'AGO du 20 février 2020 statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

Rubrique	Solde au 30/09/2019	Affectation résultat N-1	Autres variations	Résultat de l'exercice	Solde au 30/09/2020
Capital social	28 471 200				28 471 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Réserve légale	99 977	51 174			151 151
Autres réserves					
Report à nouveau	2 059	313			2 372
Résultat	1 023 461	(1 023 461)		881 658	881 658
Subventions					
Provisions réglementées (*)	87 628		9 736		97 365
TOTAL	29 684 326	(971 975)	9 736	881 658	29 603 745

(*) Dont amortissement dérogatoires

Dividendes distribués en 2020 971 975

4.2. Etat des Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

4.2.1 Provision pour risques et charges

Chiffres en Euros	Au 30/09/2019	Dotations	Reprises	Au 30/09/2020
Provisions pour risques et litiges				
Provisions pour risques				
Provisions pour Indemnité fin de carrière & Médailles du travail (*)	704 342	90 887	26	795 203
Provisions pour Perte à terminaison				
Provisions pour SAV				
Provisions pour fin de chantier				
Provisions pour charges	704 342	0	0	795 203
TOTAL	704 342	90 887	26	795 203

Dont reprises quotités provisions utilisés -

Dont reprises quotités provisions non utilisés -

(*) Dont Indemnités de fin de carrière

La méthode de calcul utilisée pour l'évaluation de l'engagement est celle du prorata des droits au terme, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié ou de l'entreprise, modalités décrites au paragraphe 6.7.

4.2.2 Provisions règlementées

Chiffres en euros	Au 30/09/2019	Dotations	Reprises	Au 30/09/2020
Amortissements dérogatoires (*)	87 628	9 736		97 365
TOTAL	87 628	9 736		97 365

(*) Amortissement des frais d'acquisition de titres – Ces frais sont totalement amortis à la clôture de l'exercice.

4.3. Etat des Dettes

4.3.1 Etat des échéances des dettes

Les dettes de la société s'élèvent à **2 360 154 €** au 30/09/2020 et se décomposent comme suit :

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	40 694	40 694		
Personnel et comptes rattachés	245 668	245 668		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	317 012	317 012		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	1 487 935	1 487 935		
Taxe sur la valeur ajoutée	163 678	163 678		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	25 396	25 396		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	79 771	79 771		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 360 154	2 360 154		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

4.3.2 Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres en Euros	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 780	1 954
Autres Dettes	49 771	0
<i>Dont Comptes courants</i>	0	0
Total Groupe et Associés	55 551	1 954

4.3.3 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 820	31 420
Dettes fiscales et sociales	495 445	601 677
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 771	0
Total charges à payer	605 036	633 097

5 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du montant net du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile comme suit :

Chiffres en euros	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	2 318 094	51 229	2 369 323	2 443 970
Chiffre d'affaires	2 318 094	51 229	2 369 323	2 443 970
%	97,84 %	2,16 %	100,00 %	

5.2. Autres Produits d'Exploitation

Chiffres en euros	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	3 505	4
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges	22 343	60 013
TOTAL	25 849	60 017

5.3. Résultat Financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **653 512 €** et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS FINANCIERS	655 108	653 599
Produits financiers de participations	584 000	584 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	26 730	68 186
Autres intérêts et produits assimilés	44 378	743
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		670
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 596	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 596	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	653 512	653 599

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	584 000
- Dividendes Hors Groupe	0
TOTAL	584 000

Sociétés concernées	Dividendes reçus
GAMA SAS	584 000

5.4. Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de **(9 736) €** s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 736	19 473
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 736	19 473
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(9 736)	(19 473)

5.5 Impôt sur les bénéfices

Répartition de l'impôt sur les sociétés	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat net Après impôt
Résultat taxable avant impôt	1 109 563	(198 926)	910 637
Résultat exceptionnel	(9 736)	2 726	(7 010)
Incidence de l'intégration fiscale et autres		(21 969)	(21 969)
TOTAL	1 099 827	(218 169)	881 658

6 - INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Intégration Fiscale

Les sociétés incluses dans l'intégration fiscale au 30 septembre 2020 sont :

Sociétés	Date d'entrée
VILLEURBANNE Condorcet	2017

6.2. Identité de la Société Mère Consolidante

Les comptes de la société ESTHER ne sont consolidés dans aucune autre société du groupe.

6.3. Effectif Moyen

Sur l'année fiscale 2020, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2020	Effectif
Cadres	4
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0
Ouvriers	0
TOTAL	4,00

6.4. Composition du Capital Social

Le capital social de **28 471 200** Euros se compose de 2 847 120 actions de même catégorie d'une valeur nominale de 10 Euros, réparties comme suit :

Catégories des actions	Exercice 2020	Exercice 2019
Actions Ordinaires	1 131 186	1 100 886
Actions de Préférence de catégorie 1	1 368 900	1 368 900
Actions de Préférence de catégorie 2	326 340	326 340
Actions de Préférence de catégorie 3	20 694	50 994
TOT AL	2 847 120	2 847 120

Les actions de préférence de catégorie 1 et celles de catégorie 2 ont notamment droit, au titre de chaque exercice social (sur le fondement d'un exercice de 12 mois), à des dividendes prioritaires cumulatifs représentant respectivement 3% et 7% (3% + 4%) de la valeur nominale de chaque action.

6.5. Liste des Filiales et des Participations

Dénomination sociale Siège social	Capital Capitaux propres	Q.P Détenue Divid. Encaissé	Val. Brute Titres Val.Nettes	Prêts, avances cautions	Chiffre d'affaires Résultat
Filiales détenue > de 50%					
GAMA 44, Avenue Georges Pompidou 92300 LEVALLOIS PERRET	37 781 480 54 457 512	73,00% 584 000	27 677 845 27 677 845	2 245 198	21 908 190 5 226 643
VILLEURBANNE Condorcet 44, Avenue Georges Pompidou 92300 LEVALLOIS PERRET	1 000 3 579 351	100,00% 0	1 000 1 000	1 515 802	122 673 3 344 692

6.6. Engagements Financiers hors bilan

6.6.1 Engagements donnés

Néant

6.6.2 Engagements reçus

Néant

6.6.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

6.7. Engagements sur le personnel

Les engagements de retraite sont calculés par notre actuaire SOGECAP.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Méthode de calcul	Méthode des unités de crédit projetées (PUC)	Méthode des unités de crédit projetées (PUC)
Mode d'acquisition	Prorata	Prorata
Age moyen	63 à 65 ans pour le départ à la retraite des cadres et 60 à 62 pour les Etam	63 à 65 ans pour le départ à la retraite des cadres et 60 à 62 pour les Etam
Taux d'actualisation	0,80%	1,80%
Taux de progressions des salaires	1,70%	1,70%
Taux de charges	50 % pour les cadres et 44 % pour les Etam	50 % pour les cadres et 44 % pour les Etam
Turn over	9% jusqu'à 59 ans et 0 au-delà	6% jusqu'à 59 ans et 0 au-delà
Table de mortalité	TH 00-02 & TF 00-02	TH 00-02 & TF 00-02
Convention Collective : Bâtiment		

ESTHER

Société par actions simplifiée
Siège social : Immeuble le Wilson – 44, avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS PERRET
809 429 053 RCS NANTERRE

RESOLUTION D’AFFECTATION PROPOSEE ET VOTEE PAR LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES LE 1^{ER} MARS 2021

Quatrième Résolution : Affectation du résultat

La collectivité des associés décide d’affecter le résultat de l’exercice, soit un résultat net bénéficiaire de 881.657,66 €, comme suit :

- à la réserve légale, 44.083 €,
- sur le solde disponible de 837.574,66 € augmenté du report à nouveau de 2.371,80 € donnant un bénéfice distribuable de 839.946,46 €, réparti ainsi qu’il suit :
- à titre de distribution de dividendes prioritaires réservée à 326.340 ADP2 (**Dividende Précipitaire 2**), une somme de 97.902 €
- à titre de distribution de dividendes prioritaires réservée à 1.368.900 ADP1 (**Dividende Précipitaire 1**), une somme de 410.670 €.
- à titre de distribution de dividendes prioritaires réservée à 326.340 ADP2 (**Dividende Précipitaire 2’**), une somme de 176.223,60 €
- le solde, soit 155.150,86 € au poste « Report à Nouveau ».

Le montant du dividende ainsi alloué au titre des Dividendes Précipitaires 2 correspondrait à un dividende de 0,30 € par action, de 0,30 € par action au titre du Dividende Précipitaire 1 et de 0,54 € au titre des Dividendes Précipitaires 2’. Ils seront mis en paiement à l’issue de la présente assemblée générale.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des actionnaires, personnes physiques, à l’abattement prévu à l’article 158,3-2 du Code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant.

Il ressort des bulletins parvenus, que cette résolution **approuvée** par 55 associés totalisant ensemble 2.640.092 voix, est adoptée à la majorité requise par les statuts.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

